



Energywan



Sommaire

- **Energywan, partenaire de la transition énergétique des professionnels** 3
- **Nos domaines d'intervention et compétences travaux** 4
- **La rénovation énergétique, une obligation légale** 5
- **Capitaliser sur nos solutions d'isolation de bâtiments** 6
- **Capitaliser sur nos solutions d'équilibrage des organes de chauffe** 7
- **Capitaliser sur nos systèmes hydro-économiques** 8
- **Capitaliser sur la mise en place de robinets thermostatiques** 9
- **Capitaliser sur la mise en place d'un thermostat programmable** 10
- **Capitaliser sur nos solutions de rénovation d'éclairage extérieur** 11
- **Capitaliser sur nos solutions de déstratification d'air** 12
- **Capitaliser sur la mise en place de notre système GTB** 13
- **Capitaliser sur nos solutions solaires photovoltaïques** 14
- **Energywan, votre partenaire pour le passage à l'énergie solaire** 15
- **Energywan, votre courtier en énergie : électricité & gaz naturel** 16

Tout d'abord, quelques références...



Energywan, partenaire de la transition énergétique des professionnels.

Accompagnement. Financement. Travaux. **Notre équipe est à votre écoute!**



ENERGYWAN

Qui sommes nous ?

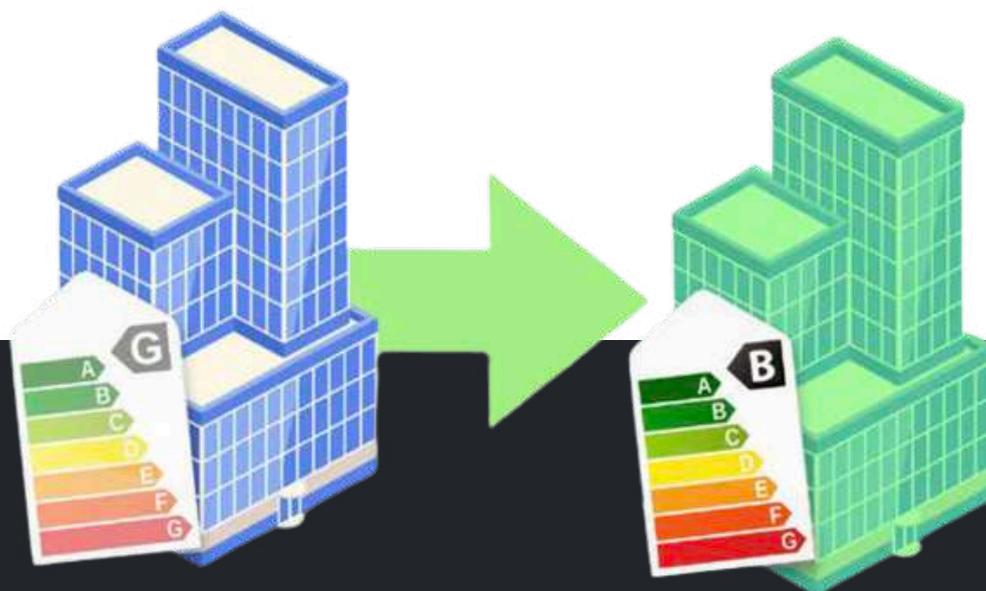
Expert en optimisation énergétique financée par les pollueurs-payeurs et les financiers-exploitants, nous vous accompagnons dans vos projets de travaux écoresponsables.

Energywan est une branche spécialisée du groupe Eco Consortium, actif dans le domaine de l'économie d'énergie depuis 2017, principalement par le biais d'opérations d'isolation thermique. Energywan a été créée pour répondre à une forte demande de clients cherchant un interlocuteur unique capable de proposer et de coordonner plusieurs interventions et postes de travaux en vue d'améliorer la performance énergétique globale de leurs bâtiments.

Nous avons mis en place un processus de travail fluide et rapide qui permet à nos clients de se concentrer sur leurs activités, pendant que nos équipes de professionnels qualifiés se chargent de livrer des chantiers clé en main sur tout le territoire français.

Nous prenons en charge toutes les démarches administratives, y compris l'obtention du financement allant jusqu'à 100% du coût des travaux, sans avance de frais.

Nos domaines d'intervention et compétences travaux



AUGMENTER VOTRE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ET BAISSER VOS FACTURES !

Jusqu'à 100% de prise en charge du coût des travaux - Sans aucun frais ou avance financière de votre part.



Installation d'une centrale solaire sur toiture, sur ombrière parking ou au sol



Isolation des points singuliers, des planchers bas, des combles ou toitures



Installation de bornes de recharge IRVE



Isolation des réseaux hydrauliques de chauffage ou d'eau chaude sanitaire



Installation d'un déstratificateur d'air



Équilibrage des organes de chauffe



Mise en place d'un système GTB



Mise en place de systèmes hydro-économiques



Courtage en énergie



Mise en place de robinets thermostatiques



Installation de fenêtres ou portes-fenêtres avec vitrage isolant ou pariétodynamique



Mise en place d'un système de régulation par programmation d'intermittence



Valorisation des CEE



Rénovation d'éclairage extérieur

La rénovation énergétique, une obligation légale.

DÉCRET TERTIAIRE

Qui est concerné ?	Objectifs ?	Quelles sont les échéances ?
Les propriétaires de bâtiments de plus de 1000m ² dans lesquels sont exercés une activité à usage tertiaire	60% d'économies d'énergie d'ici 2050	<ul style="list-style-type: none"> • 40% d'ici 2030 • 50% d'ici 2040 • 60% d'ici 2050

DÉCRET BACS

Qui est concerné ?	Objectifs ?	Quelles sont les échéances ?
Les bâtiments tertiaires, dont les équipements de CVC ont une puissance nominale supérieure à 290 kW.	Suivre, piloter et ajuster en temps réel les consommations énergétiques des équipements	Le système d'automatisation et de contrôle doit être mis en place au 1er janvier 2025 au plus tard

LOI LOM

Qui est concerné ?	Objectifs ?	Quelles sont les échéances ?
La loi LOM concerne essentiellement les entreprises, collectivités et gestionnaires de bâtiments.	Équiper les parkings en bornes de recharge - de 40 places: 10% doivent être équipées + de 40 places: 20% doivent être équipées	31 décembre 2025

LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE

Qui est concerné ?	Objectifs ?	Quelles sont les échéances ?
Parking extérieurs existants d'une superficie de 1500m ² . Bâtiments ayant une emprise au sol de 500m ² .	Solarisation de 50% de la surface des toitures des bâtiments non résidentiels. Solarisation des parkings extérieurs.	<ul style="list-style-type: none"> • 30% à compter du 1er Juillet 2023 • 40% à compter du 1er Juillet 2026 • 50% à compter du 1er Juillet 2027

VALORISATION DES CEE

Energywan est titulaire d'un mandat européen auprès des obligés ou pollueurs-payeurs dans le cadre du dispositif des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE). En tant que courtier spécialisé, nous valorisons les travaux réalisés par des sociétés tierces en collaborant avec nos partenaires pour offrir des conditions de valorisation avantageuses et compétitives. Notre objectif est d'optimiser les avantages financiers pour les sociétés de travaux et les clients.



Capitaliser sur nos solutions d'isolation de bâtiments

Selon vos besoins, nous pourrions réaliser un audit énergétique global par l'intermédiaire d'un bureau d'étude indépendant.

Energywan accompagne les bailleurs sociaux, les collectivités, copropriétés (secteur résidentiel), ainsi que les organismes de santé et autres bâtiments du secteur tertiaire.



1 BAT-TH-146

ISOLATION D'UN RÉSEAU HYDRAULIQUE DE CHAUFFAGE OU D'EAU CHAUDE SANITAIRE

Le calorifugeage des réseaux permet de réduire les pertes de chaleur, générant ainsi des économies d'énergie de 10% en moyenne et diminuant par conséquent la facture de chauffage.

2 BAT-TH-155

ISOLATION DES POINTS SINGULIERS

Isoler les points de jonction des canalisations tels que les vannes avec une housse isolante afin d'éviter la déperdition de chaleur permet une économie d'énergie de 10%.

3 BAT-EN-103

ISOLATION D'UN PLANCHER BAS

Le flochage limite les déperditions par le sol (cave, garage, vide sanitaire) et améliore le confort thermique. Réduction de 10% en moyenne sur la facture de chauffage.

4 BAT-EN-101

ISOLATION DES COMBLES OU DE TOITURES

30% des déperditions se font par le toit. L'isolation limite les déperditions énergétiques et la facture de chauffage est incontestablement revue à la baisse (en moyenne 15%).

Notre processus

01. Analyse des besoins

- Comprendre vos enjeux
- Récupérer une liste du patrimoine en chauffage collectif
- Planifier une visite technique gratuite

03. Travaux

- Opérations d'isolation

05. Allons plus loin...

- Communication sur LinkedIn
- Programme de parrainage

02. Mise en place

- Réalisation des métrages sur site
- Montage du dossier de financement CEE
- Signature du devis par le client

04. Validation des travaux

- Bureau de contrôle agréé COFRAC



Capitaliser sur nos solutions d'équilibrage des organes de chauffe

BAT-SE-103

Le procédé d'équilibrage des organes de chauffe consiste à ajuster les débits d'eau chaude dans chaque radiateur, plancher chauffant ou autre point de chauffe du système. Cela se fait en réglant les vannes ou les débitmètres situés sur chaque circuit pour atteindre un débit approprié.

L'objectif de l'équilibrage est d'assurer que chaque point de chauffe reçoit la quantité d'eau chaude nécessaire pour atteindre la température désirée, sans suralimenter certains organes de chauffe au détriment d'autres. Cela permet d'éliminer les écarts de température entre les pièces, d'optimiser l'efficacité énergétique du système et de réduire les coûts de chauffage.

Pour commencer, il est nécessaire de fermer complètement toutes les vannes des radiateurs ou organes de chauffe du système. Ensuite, une vanne d'équilibrage est partiellement ouverte sur chaque circuit, permettant un débit initial. En utilisant un débitmètre ou en mesurant la température de retour de chaque point de chauffe, les débits sont ajustés progressivement pour obtenir une répartition uniforme de la chaleur dans l'ensemble du système.



Il est généralement recommandé de réaliser le calorifugeage des tuyaux avant de procéder à l'équilibrage des organes de chauffe. En isolant les tuyaux, on réduit les pertes de chaleur et les variations de température dans le système, ce qui facilite ensuite l'équilibrage en obtenant des mesures plus précises et stables.

L'équilibrage des organes de chauffe peut générer des économies d'énergie pouvant atteindre jusqu'à 10% en optimisant l'efficacité du système de chauffage et en évitant les gaspillages énergétiques.

Notre processus

01. Analyse des besoins

- Comprendre vos enjeux
- Récupérer une liste du patrimoine en chauffage collectif
- Planifier une visite technique gratuite



02. Mise en place

- Réalisation des métrages sur site
- Montage du dossier de financement CEE
- Signature du devis par le client



03. Travaux

- Réglage des organes d'équilibrage d'une installation de chauffage à eau chaude



04. Validation des travaux

- Bureau de contrôle agréé COFRAC



05. Allons plus loin...

- Communication sur LinkedIn
- Programme de parrainage



Capitaliser sur nos systèmes hydro-économiques

BAT-EQ-133

L'installation de pommeaux de douche hydro-économiques et de mousseurs (ou aérateurs) pour les robinets permet d'obtenir des économies d'eau significatives.

Par exemple, en passant d'un débit de 14 L /minute à 7 L/minute pour les robinets et en utilisant des pommeaux de douche à faible débit, il est possible de réaliser des économies d'eau allant jusqu'à 50 %.

Cela se traduit par des économies conséquentes sur la facture hydraulique, tout en contribuant à la préservation des ressources en eau et à la réduction de l'empreinte écologique.



Les produits susmentionnés sont 100% subventionnés par le dispositif des CEE.

Les domaines d'applications principaux sont :

- Les établissements sportifs
- Les organismes de santé
- Les groupes scolaires
- Les hôtels et bâtiments communautaires
- Les bureaux

Notre processus

01. Analyse des besoins

- Comprendre vos enjeux
- Comptabiliser le nombre de douches et de robinets dans le bâtiment avec pièces justificatives - ex: plan du bâtiment

03. Livraison

- Envoi des équipements par voie postale
- Signature de l'attestation de réception des équipements

05. Allons plus loin...

- Communication sur LinkedIn
- Programme de parrainage

02. Mise en place

- Montage du dossier de financement CEE
- Signature du devis 0€ par le client

04. Validation des travaux

- Installation des équipements réalisée par le client ou son service technique interne



Capitaliser sur la mise en place de robinets thermostatiques

BAT-TH-104

La mise en place de têtes de robinets thermostatiques sur les radiateurs existants raccordés à un système de chauffage central à combustible avec une chaudière existante permet de réaliser des économies d'énergie en offrant un contrôle précis de la température dans chaque pièce. Les robinets thermostatiques permettent de réguler la chaleur émise par les radiateurs en fonction des besoins réels, évitant ainsi le chauffage excessif ou inutile.

L'utilisation de robinets thermostatiques peut entraîner des économies d'énergie significatives, généralement entre 10 et 20 %, sur la facture de chauffage. En ajustant automatiquement le débit de chaleur selon les besoins de chaque pièce, les pertes énergétiques sont réduites et la consommation de combustible est optimisée.

De plus, l'installation de robinets thermostatiques est considérée comme une action éco-responsable. En réduisant la consommation d'énergie, elle contribue à la préservation des ressources et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. C'est un moyen efficace d'améliorer l'efficacité énergétique d'un système de chauffage existant tout en réduisant son impact environnemental.



La mise en place de nos robinets thermostatiques est 100% subventionnée par le dispositif des CEE.

Les domaines d'applications principaux sont :

- Les établissements sportifs
- Les organismes de santé
- Les groupes scolaires
- Les hôtels et bâtiments communautaires
- Les bureaux

Notre processus

01. Analyse des besoins

- Comprendre vos enjeux
- Comptabiliser le nombre de radiateurs existants en accord avec la surface chauffée en m2.

03. Livraison

- Envoi des équipements par voie postale
- Signature de l'attestation de réception des équipements

05. Allons plus loin...

- Communication sur LinkedIn
- Programme de parrainage

02. Mise en place

- Montage du dossier de financement CEE
- Signature du devis 0€ par le client

04. Validation des travaux

- Installation des équipements réalisée par le client ou son service technique interne



Capitaliser sur la mise en place d'un thermostat programmable

BAT-TH-108

La mise en place d'un thermostat d'ambiance programmable agissant en tant que système de régulation par programmation d'intermittence permet également de réaliser des économies d'énergie conséquentes. Un thermostat programmable permet de programmer des plages horaires pendant lesquelles la température de chauffage est réduite automatiquement, par exemple lorsque les occupants sont absents ou pendant la nuit.

En utilisant un tel système, il est possible de réduire la consommation d'énergie en évitant le chauffage inutile des espaces non occupés. Les périodes d'intermittence permettent de maintenir une température de confort lorsque nécessaire, tout en réduisant la consommation de combustible. Les économies d'énergie réalisées avec un thermostat programmable peuvent varier en fonction des habitudes des occupants ou des usagers et des paramètres de programmation, mais elles peuvent généralement atteindre entre 10 % et 25 % sur la facture de chauffage.

L'utilisation d'un thermostat programmable sur un système de chauffage existant est considérée comme une action éco-responsable, car elle permet une utilisation plus efficace de l'énergie et contribue à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Elle offre également un confort accru en maintenant des températures adaptées aux besoins réels des occupants, tout en réalisant des économies significatives sur la consommation d'énergie



La mise en place d'un thermostat programmable est 100% subventionnée par le dispositif des CEE.

Les domaines d'applications principaux sont :

- Les établissements sportifs
- Les organismes de santé
- Les groupes scolaires
- Les hôtels et bâtiments communautaires
- Les bureaux

Notre processus

01. Analyse des besoins

- Comprendre vos enjeux
- Le client peut prétendre à un thermostat par bâtiment ayant un système de chauffage combustible ou électrique

03. Livraison

- Envoi des équipements par voie postale
- Signature de l'attestation de réception des équipements

05. Allons plus loin...

- Communication sur LinkedIn
- Programme de parrainage

02. Mise en place

- Montage du dossier de financement CEE
- Signature du devis 0€ par le client

04. Validation des travaux

- Installation des équipements réalisée par le client ou son service technique interne



Capitaliser sur nos solutions de rénovation d'éclairage extérieur

RES-EC-104

Le changement des éclairages extérieurs par des projecteurs LED basse consommation permet d'obtenir des économies d'énergie considérables.

En effet, en passant des projecteurs traditionnels à des projecteurs LED dans le cadre d'une opération de relamping, il est possible de réduire la consommation d'électricité de manière importante, pouvant atteindre 80 %.

Cela se traduit par des économies significatives sur la facture d'électricité, tout en bénéficiant d'une durée de vie plus longue et d'une meilleure efficacité lumineuse.



Nos projecteurs LED d'une puissance de 20 W, 30 W, 50 W et 100 W sont 100% subventionnés par le dispositif des CEE.

Les domaines d'applications principaux sont :

- Les bâtiments tertiaires et industriels
- Les bâtiments agricoles et communautaires
- Les organismes de santé
- Les collectivités et les commerçants

Notre processus

01. Analyse des besoins

- Comprendre vos enjeux
- Comptabiliser le nombre d'éclairages extérieurs existants avec des photos ou un plan d'implantation

03. Livraison

- Envoi des équipements par voie postale
- Signature de l'attestation de réception des équipements

05. Allons plus loin...

- Communication sur LinkedIn
- Programme de parrainage

02. Mise en place

- Montage du dossier de financement CEE
- Signature du devis 0€ par le client

04. Validation des travaux

- Installation des équipements



Capitaliser sur notre solution de déstratification d'air

BAT-TH-142

L'installation d'un déstratificateur d'air, qui est un système de ventilation spécifique permet de réaliser des économies d'énergie importantes dans un bâtiment. Un déstratificateur d'air est un appareil qui favorise la circulation de l'air dans un espace en réduisant la stratification thermique, c'est-à-dire la séparation des couches d'air chaud et d'air froid.

En éliminant la stratification thermique, le déstratificateur d'air permet de mieux répartir la chaleur dans la pièce, ce qui réduit la nécessité de surchauffer l'espace. Cela entraîne des économies d'énergie en limitant la consommation de chauffage.

Les économies d'énergie réalisées avec un déstratificateur d'air dépendent de plusieurs facteurs, tels que la taille de la pièce, la hauteur sous plafond et l'efficacité du déstratificateur lui-même. Cependant, il est courant de constater des économies pouvant atteindre jusqu'à 20 % sur la facture de chauffage.



Notre processus

01. Analyse des besoins

- Comprendre vos enjeux
- Identifier les bâtiments éligibles ayant des radiateurs à convection
- Planifier une visite technique gratuite

03. Travaux

- Installation du système de déstratification d'air

05. Allons plus loin...

- Communication sur LinkedIn
- Programme de parrainage



02. Mise en place

- Réalisation des métrages sur site
- Montage du dossier de financement CEE*
- Signature du devis par le client

04. Validation des travaux

- Bureau de contrôle agréé COFRAC



Capitaliser sur la mise en place de notre système GTB

BAT-TH-116

L'installation d'un système de GTB (Gestion Technique du Bâtiment) permet de réaliser des économies d'énergie importantes tout en étant en conformité avec le décret BACS (Bâtiments à Contrôle Automatisé et Supervisé).

Un système GTB est un ensemble de technologies et de logiciels qui permettent de contrôler et de gérer de manière centralisée les différents équipements du bâtiment tels que l'éclairage, le chauffage, la climatisation, l'eau etc. En optimisant la gestion et la régulation des systèmes techniques, un système GTB permet de réduire la consommation énergétique en évitant les gaspillages inutiles. Par exemple, il peut ajuster automatiquement les températures de chauffage ou de climatisation en fonction des besoins réels et des horaires d'occupation du bâtiment.

Les économies d'énergie réalisées avec un système GTB peuvent varier en fonction de la taille et de la complexité du bâtiment, ainsi que des paramètres de programmation et d'optimisation. Cependant, des études ont montré que l'utilisation d'un système GTB peut générer des économies d'énergie allant de 10 % à 30 % sur la facture énergétique totale du bâtiment.



Notre processus

01. Analyse des besoins

Comprendre vos enjeux
Planifier une visite technique gratuite



03. Mise en service

Nous pilotons les travaux et la programmation de votre GTB en collaboration étroite avec vos équipes maintenance



05. Allons plus loin...

Communication sur LinkedIn
Programme de parrainage



02. Signer l'engagement de travaux

Nous nous engageons sur l'obtention des subventions et nous chargeons des démarches administratives associées



04. Après l'installation

Nous pilotons à distance votre GTB pour minimiser vos efforts et maximiser vos économies d'énergie !



Capitaliser sur nos solutions solaires photovoltaïques

Energywan représente un portefeuille de plusieurs partenaires investisseurs-exploitants pour leur proposer d'investir sur des projets solaires en accord avec différents modèles d'affaires.



NOS OFFRES SOLAIRES

1. Centrale solaire en autoconsommation pour 0 €

Prenons l'exemple d'un bâtiment dans le sud de la France avec une bonne exposition au soleil et ayant une surface toiture-terrasse ou plate en bac acier de 1000m² sur laquelle il est possible d'installer un maximum de 200 kWc de panneaux solaires photovoltaïques.

L'investisseur proposera au client de lui octroyer 20 kWc de panneaux à titre gracieux, maintenance incluse sur 30 ans pour qu'il puisse auto-produire et auto-consommer une électricité verte et ainsi réduire considérablement sa facture d'électricité.

En contrepartie, l'investisseur, prenant à sa charge tous les risques financiers, souhaitera pouvoir utiliser le reste de la toiture pour y installer ses 180 kWc de panneaux solaires et revendre l'électricité produite à EDF.

2. Centrale solaire en location avec garanties de bénéfices

Dans ce cas, l'investisseur est en charge de financer, développer, construire, et maintenir la centrale solaire tandis que l'intégralité de la production d'électricité vous revient.

L'investisseur vous proposera de lui payer un loyer mensuel ou annuel indexé sur les économies réalisées et garanties par un contrat.

Dans le cas où la centrale solaire ne vous génère pas d'économies vous ne payez pas. Ce modèle d'affaire vous offre une excellente protection contre l'inflation des prix de l'électricité.

3. Centrale solaire à l'achat

Dans ce cas, vous portez l'investissement de votre centrale solaire (installation, démarches administratives, maintenance...).

Vous êtes propriétaire de votre centrale, et l'amortissement de votre investissement se fera au bout de quelques années.

4. Centrale solaire en injection réseau

Dans ce cas, l'investisseur vous verse un loyer mensuel, annuel ou une soule en contrepartie de la mise à disposition de votre foncier pour y développer un projet solaire photovoltaïque.

Ce modèle est généralement proposé aux propriétaires bailleurs ou propriétaires de terrains inexploités.

Energywan, votre partenaire pour le passage à l'énergie solaire.

Accompagnement. Financement. Travaux. **Notre équipe vous accompagne!**



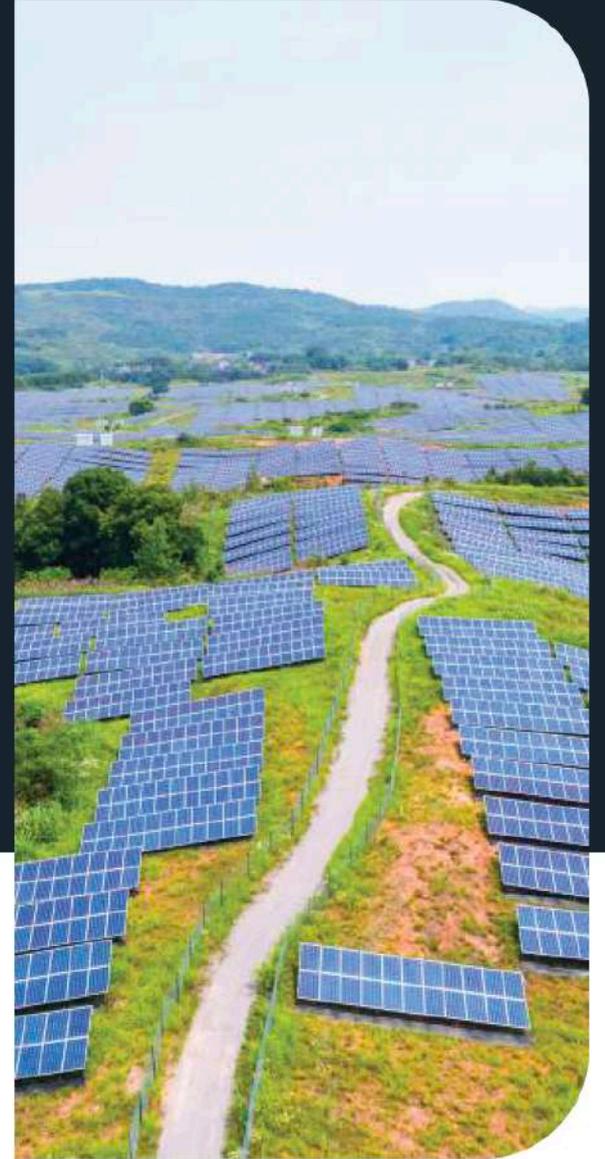
OMBRIÈRE

- Parking neuf ou existant
- Design classique ou particulier
- Protection des usagers et des véhicules contre les intempéries
- Installation d'éclairages sous les ombrières
- Possibilité d'installer des bornes de recharge IRVE
- Installation de panneaux à messages (indicateur de places libres, espaces publicitaires...)



TOITURE

- Toiture neuve, ou existante de minimum 500m²
- Opération de réflexion de l'étanchéité et/ou de désamiantage possible
- Respect des normes ICPE, ERP
- Revente de surplus possible



CENTRALE AU SOL

- Terrain inexploité, pollué ou non constructible en Zone U ou AU de minimum 5000m²
- Valorisation de surfaces foncières via la production d'énergie renouvelable
- Offre de rachat de la parcelle possible

Energywan, votre courtier en énergie : électricité & gaz naturel

Obtenez la meilleure offre disponible sur le marché en accord avec votre situation !

Achetez votre énergie au meilleur prix

Acteur majeur du conseil et du courtage en énergie, Energywan accompagne les PME et ETI dans la maîtrise et l'optimisation des dépenses énergétiques.

- Fourniture
- Obligations
- Acheminement
- Taxes

Notre rôle est de vous proposer par le biais de plus de 20 partenaires fournisseurs d'électricité et de gaz naturel, la meilleure offre disponible sur le marché en accord avec votre situation.



Notre processus

01. Collecte des données

Nous récupérons 1 facture d'électricité et de gaz été et hiver ainsi qu'une autorisation de collecte des données (ACD) signée afin de pouvoir vérifier vos consommations auprès de ENEDIS et GRDF

03. Présentation de l'offre

Nous vous présentons l'offre de vive voix tout en mettant en lumière ses avantages.

05. Allons plus loin...

Communication sur LinkedIn
Programme de parrainage



02. Étude comparative

Nous effectuons une étude comparative auprès de plus de 20 partenaires fournisseurs d'électricité et de gaz afin de vous proposer la solution la plus adaptée à votre situation

04. Signature du contrat

Le contrat vous est envoyé directement par le fournisseur par e-mail pour signature électronique



Energywan

— ENERGYWAN

Qui sommes nous ?



contact@energywan.com



01 89 62 35 14

[Prendre rendez-vous](#)